

## Communiqué du Conseil supérieur de la magistrature du jeudi 13 octobre 2016

---

Le Conseil Supérieur de la magistrature, qui assiste le Président de la République dans sa fonction constitutionnelle de garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire, exprime, à l'unanimité de ses membres, magistrats et non-magistrats, sa stupéfaction à la suite des propos, non démentis, rapportés par deux journalistes dans un ouvrage récemment publié, par lesquels le Président de la République présente l'institution judiciaire comme « une institution de lâcheté », où l'« on se planque » et où l'« on joue les vertueux ».

Ces propos humiliants, tenus par le plus haut représentant de l'État, sont dangereux et injustes.

Ils abaissent une institution clef de notre République et méconnaissent l'engagement de femmes et d'hommes qui, parfois au détriment de leur propre sécurité, servent la justice avec courage et dévouement.

Cet engagement mérite reconnaissance et respect.